

MINISTERE DU TOURISME ET DE  
L'ENVIRONNEMENT

-=-=-=-=-

DIRECTION GENERALE DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

-=-=-=-=-

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité\*Travail\*Progrès

-=-=-=-=-

CONFERENCE DE PRESSE RELATIVE DE L'APPROBATION DE LA  
NOTE CONCEPTUELLE DU PROJET « RENFORCEMENT DES  
CAPACITES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES  
DES COMMUNAUTES VULNERABLES VIVANT DANS LE BASSIN DU  
FLEUVE CONGO » PAR LE FONDS D'ADAPTATION

**COMMUNICATION DE MADAME ARLETTE SOUDAN-  
NONAULT  
MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERS**

**31 OCTOBRE 2019**

Monsieur le Représentant du Programme Alimentaire Mondial en République du Congo;

Mesdames et Messieurs les membres du cabinet ;

Messieurs les Inspecteurs Généraux ;

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux :

Mesdames et Messieurs les membres du Comité technique ;

Mesdames et Messieurs les représentants des différents médias ici présents ;

Chers invités, Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un réel plaisir de vous annoncer officiellement que la note conceptuelle du Projet dénommé « renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le bassin du fleuve Congo » a été validée par le Secrétariat du Fonds d'Adaptation au changement climatique de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques le 11 octobre 2019.

Pour rappel, depuis avril 2018, notre pays a préparé avec l'appui du Programme Alimentaire Mondial, la note conceptuelle de ce Projet.

Lorsqu'elle a été élaborée avec l'implication des représentants de toutes les parties prenantes concernées par cette problématique, à savoir la Présidence de la République, la Primature, les Ministères

identifiés, les ONG, les communautés et certaines personnes ressources que je tiens à féliciter ici.

Je saisis aussi cette occasion pour féliciter le Représentant Résident du PAM au Congo et ses équipes pour le travail abattu.

Ce projet comme son nom l'indique sera mis en œuvre dans un contexte de lutte contre le dérèglement climatique qui représente comme le sait une menace pour la sécurité alimentaire notamment du fait de l'imprévisibilité qu'il engendre dans les saisons, fragilisant ainsi le processus de production agricole et le développement économique et social.

Il permettra par conséquent de développer les capacités de résilience des communautés locales et autochtones, par la mise en place des mécanismes d'adaptation des producteurs agricoles et de palier ainsi à l'insécurité alimentaire.

A terme, ce Projet contribuera à réduire la vulnérabilité face aux changements climatiques et à renforcer les capacités d'adaptation des Communautés Locales et Populations Autochtones ainsi que des écosystèmes dont elles dépendent, en vue de favoriser la sécurité alimentaire, la nutrition et de lutter contre la pauvreté.

Ce projet d'un montant d'environ 5 milliard de francs CFA et d'une durée de 5 ans s'articule autour des trois composantes suivantes:

- Connaissance, renforcement des capacités techniques et sensibilisation ;
- Services climatiques ;
- Moyens de subsistance résilients.

Les deux premières composantes s'étendront sur l'ensemble du territoire national. La troisième composante ne concernera que les départements de la Bouenza, de la Sangha et de la Likouala et de manière spécifique 124 villages représentant environ 179 000 personnes.

Le présent projet représente une étape et une opportunité dans nos efforts de renforcement de la résilience de nos populations rurales face aux changements climatiques. Nous devons tous contribuer à sa réussite, afin d'aider les communautés à faire face au péril que constitue pour elles aujourd'hui le changement climatique.

Je vous remercie

**Arlette SOUDAN-NONAULT.-**